

# Les 24 heures qui ont mis en péril la commission Publifin

► Une fuite dans la presse a mis à l'épreuve le climat consensuel du bureau qui rédigeait son rapport.

► Il était moins une !

► Les députés ont franchi cette épreuve.

Voici comment.

RECIT

Encensée pour la qualité et l'audace de ses conclusions, la commission d'enquête sur Publifin a pourtant évité de peu le fiasco au début de cette semaine. L'accord entre PS, CDH, MR et Ecolo encore chaud, la perspective d'une fuite dans la presse a failli tout faire capoter. Voici le récit d'une semaine qui aura marqué la vie du parlement wallon et peut-être l'histoire de la Wallonie si on élargit le propos à l'ensemble du travail fourni par les députés et leurs collaborateurs, « *de la graine de chef cab'* », paraît-il.

Le rapport intermédiaire était attendu depuis la moitié du mois d'avril. Il était grand temps de montrer à l'opinion que les députés wallons pouvaient transcender leurs divergences partisanes après plus de 150 heures d'auditions et d'interminables séances à huis clos. La balle était dans le camp des cinq membres du bureau. On avait donc travaillé au finish dans la nuit de lundi à mardi. Jusqu'à la dernière minute, fidèle à son habitude, Stéphane Hazée (Écolo) avait pinaillé sur l'une ou l'autre formulation peu satisfaisante, malgré l'épuisement et les bâillements. Chacun admirait le souci du détail du Namurois, mais il était grand temps de mettre un point final à l'exercice.

Ce fut chose faite à 4 heures du matin.

Il restait à franchir un obstacle, de pure forme : présenter ce rapport provisoire à tous les membres de la commission. Jusque-là : motus ! Rendez-vous avait été pris mercredi à 18 heures en un lieu inhabituel et même paradoxal : le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Hôtel de Ligne à Bruxelles. Plus simple pour tout le monde ce jour-là. Cette réunion décisive a bien failli ne jamais avoir lieu.

Retour à mardi, 21 heures, lorsque le téléphone de Patrick Prévot (PS) sort de sa léthargie. Le député de Soignies est membre du bureau de la commission d'enquête. Souvenez-vous... Adressée à André Gilles, une de ses saillies avait marqué les esprits : « *Un de vos oracles chez Ne-*

*thys, c'est encore trop !* » Ce soir-là, on l'informe de l'existence d'une fuite : le rapport top secret sera dans la presse le lendemain matin, avant sa validation par la commission réunie en plénière.

Les SMS se croisent et se recroisent entre Olga Zrihen (PS), la présidente, et les quatre autres membres du bureau. Il est question de trahison, de loyauté bafouée, de rupture de confiance. En homme d'expérience, Jean-Luc Crucke (MR) tempère : il en a vu d'autres. Mais les mots échangés sont forts, la commission en danger, proche de la rupture.

## Les doutes levés

Mercredi à quatre heures du matin (l'heure des braves, sans doute), Frédéric Janssens, le greffier du parlement, expédie par mail une page en PDF de l'édition de *SudPresse* à venir. La pression retombe un peu : à la lecture de l'article, il apparaît vite que le rapport n'est pas vraiment dans la nature, seuls des éléments de celui-ci ont fuité, incomplets et parfois erronés. « *Si les révélations avaient été d'une autre nature, nos travaux auraient pris une tout autre direction* », commente un commissaire prêt à provoquer un incident majeur.

C'est le soulagement pour le « Club des Cinq » qui s'est constitué au fil des travaux, avec le huis clos comme valeur cardinale. Le dossier Publifin est politiquement très sensible. La moindre étincelle pourrait mettre le feu aux poudres. Mardi peu avant l'aube, chacun a quitté le parlement wallon avec son exemplaire du rapport. A ne pas diffuser. Un traître au bureau ? Vingt-quatre heures plus tard, malgré la fuite dans la presse, la sérénité est de retour : « *Il n'y a plus une once de doute entre nous* ». Cela s'est vérifié lors de la présentation officielle aux journalistes, jeudi matin.

Chercher le coupable ailleurs qu'au sein du bureau ? Officiellement, les « cinq » s'en moquent. Mais la tentation est grande : les petites cellules grises chères à Hercule Poirot fonctionnent depuis lors à plein régime.

Mardi en début d'après-midi, une copie du rapport avait été déposée dans la très secrète « data room », au sous-sol du greffe du parlement wallon. Depuis le début des travaux, tous les documents y sont classés et stockés à l'abri des curieux, avec accès par badge et caméra de surveillance. Les membres effectifs de la commission peuvent y accéder seuls à

toute heure du jour et de la nuit (à condition de prévenir), et rien qu'eux. Les pièces sont sous clé, doublement même pour les éléments confidentiels. Les téléphones sont interdits, les copies aussi. La consultation est placée sous la surveillance d'un membre du greffe. On ne plaisante pas.

Voilà une piste : mardi après-midi, un membre de la commission aurait pu griffonner quelques passages forts et les livrer à notre confrère. Mais non : il apparaît qu'aucun député ne s'est présenté pour lire le rapport intermédiaire. Même pas Frédéric Gillot (PTB) et André-Pierre Puges (Ind.), membres de la commission, mais sans relais au bureau, qui auraient pu être intéressés. Ils sont du même coup innocents.

Pendant ce temps, les membres du bureau ont informé les commissaires qui portent leurs couleurs en prévision de la réunion en plénière du mercredi soir. Hazée siège seul, mais Prévot, Fourny et Crucke expliquent l'accord à leurs voisins de commission, de manière plus ou moins formelle, mais sans diffuser le rapport à la volée. Peut-être des chefs de groupe ou des responsables de partis ont-ils été informés au passage, mais rien d'officiel là non plus.

A qui aurait profité le crime ? A ceux qui veulent échapper aux critiques qui visent la nébuleuse Publifin et à d'autres, parfois les mêmes, qui pensent et disent parfois que la Wallonie est incapable de se réformer et d'imposer la bonne gouvernance à tous les niveaux de pouvoir. La fin de l'histoire reste à écrire, la fin de l'enquête aussi. On retiendra à ce stade que l'épisode n'a pas eu raison de la dynamique d'une commission qui avait suscité le doute bien avant son installation.

## Un petit théâtre

A cœur de l'hiver et sous le choc des révélations sur les comités de secteur, petit rappel au passage, le parlement de Wallonie avait d'abord tâté de la commission spéciale. Plantage. Le principe de la commission d'enquête acquis, il s'était égaré dans des arguties autour de la présence d'élus liégeois et du sort à réserver aux petits partis. Les premiers échanges avaient été laborieux. La présidente Olga Zrihen avait pris les choses en mains rapidement : ce serait cinq minutes de temps de parole et quatre questions par député. Puis au suivant, avec deuxième tour autorisé.

Le petit théâtre politique s'était mis en place dans la salle 5, mal fichue mais on ne trouve pas mieux. Sur les bancs socialistes, Patrick Prévot avait ses habitudes au deuxième rang jusqu'à ce que la présidente lui demande de se rapprocher pour le maintenir dans son champ de vision. Les yeux dans les yeux des témoins, Dimitri Fourny (CDH) avait ses priorités : la légalité des comités de secteur, le sort de Resa... Des obsessions, vous voulez dire.

Quand Jean-Luc Crucke laissait tomber la veste, c'est que ça allait barder. Stéphane Hazée cherchait la question qui tue dans un ordinateur affichant son refus du traité Ceta avec le Canada. Les libéraux Olivier Maroy et Gilles Mouyard jouaient à se brûler la politesse. Et Frédéric Gillot ramenait tout ce petit monde aux vraies questions : le respect de l'argent public, l'emploi, l'émoi provoqué par des salaires hors normes.

A cinq et à l'abri des regards, Zrihen, Prévot, Crucke, Fourny et

Hazée auraient eu toutes les raisons du monde de se déchirer. Tomber dans la surenchère pour rencontrer les exigences de l'opinion était une solution, céder aux pressions des états-majors aussi.

## Un axe fort

Il n'en fut finalement rien, témoignent les acteurs de ce huis clos, mais surtout les rares personnes qui ont eu accès à ce « saint des saints » wallon. Ils soulignent la qualité des travaux qui y ont été menés, n'en déplaise

aux esprits chagrins.

Dans une ambiance ascétique, eau ou café et rien d'autre, ces élus-là, dont on dit souvent plus que pendre, ont parfois entamé leurs journées à 7 heures du matin pour les achever au milieu de la nuit suivante. « *Pour gagner son croissant ou son sandwich, il valait mieux surveiller Jean-Luc Crucke* », raconte un affamé. Le ton est parfois monté sur un constat qui ne faisait pas l'unanimité ou une recommandation à renforcer. Trente minutes de passage en revue du rapport, des députés wallons emploient des mots rares pour qualifier cette aventure politique : respect, confiance et même amitié. Amitié ! Chacun l'a constaté en plénière déjà : un axe complice Crucke-Prévot a vu le jour. Les deux confirment. Ce climat presque étrange a eu une conséquence : ramener la fuite dans la presse à sa juste dimension, dérisoire. « *Les relations humaines expliquent la qualité de notre travail* », souligne un député. Merci Publifin ! ■

**CHRONOLOGIE****Trois mois de travail**

**16 février** Après l'échec d'une commission spéciale, la commission d'enquête est installée. Elle se compose de douze membres auxquels s'ajoutent trois représentants des petits partis, sans droite de vote.

**21 février** Couvert par un certificat médical, André Gilles, président Publifin, ne répond pas à la convocation du parlement.

**9 mars** Une source anonyme accuse les dirigeants de Publifin d'avoir fait disparaître des documents. Les travaux de la commission sont interrompus, des perquisitions menées.

**10 mai.** Nethys assigne cinq députés en justice.

**11 mai** La commission rend public un rapport provisoire de 46 pages. Un texte qui devrait être affiné en vue d'une version définitive attendue pour le 15 juillet. D'ici là, de nouvelles auditions pourraient avoir lieu.

**CA DE PUBLIFIN****Moreau dans tous les esprits, mais pas à l'agenda**

Le rapport intermédiaire de la commission d'enquête est à peine bouclé que le CA de Publifin se réunit lundi soir. Ce rapport ne figurera toutefois pas officiellement à l'agenda, l'ordre du jour du CA ayant été bouclé avant la sortie du document. Mais il sera sûrement discuté officieusement. La question que beaucoup se posent est donc : le sort de Stéphane Moreau sera-t-il débattu aussi lundi soir, puisque ledit rapport prône un changement de management chez Nethys ? Normalement non. Et ce ne devrait d'ailleurs pas être le cas avant plusieurs semaines.

Pourquoi ? Parce que, pour avoir prise sur la direction de Nethys, le CA de Publifin doit jouer un coup à plusieurs bandes. Il doit, d'abord, convoquer une AG de Finanpart, afin d'y remplacer les administrateurs. L'idée : nommer les mêmes que ceux du CA de Publifin. Cette convocation devrait/pourrait être lancée lundi - dit-on du côté MR. Ensuite, l'AG devra se réunir dans les 30 jours et procéder au changement. Ensuite, il faudra rejouer le même scénario chez Nethys : convocation d'une AG ; modification du CA, lequel pourra, s'il le veut, changer le management de Nethys. Tout cela aboutira-t-il ? Sans doute pas avant environ deux mois... et pour autant que les administrateurs le décident. Ce qui suppose, au niveau liégeois, au minimum un accord entre socialistes et libéraux. Du côté rouge, on nous indique qu'une série de réunions doit avoir lieu dans les prochains jours. Nethys est au centre des préoccupations. Le cas Moreau en particulier. Mais ici aussi, on laisse entendre que le CA de lundi ne devrait encore sceller le sort de personne. Une chose est sûre : les Liégeois, toutes tendances, ne veulent pas mettre en danger un outil économique pourvoyeur d'emplois. Prudence, donc. Dernier « détail » : le CA de Publifin examinera, lundi soir, les comptes de Nethys.

D.CI ET M.A.D.